



vendredi 26 septembre 2008

Communiqué de presse

Publicité pour les boissons alcoolisées : Alain Juppé écrit au Premier ministre

Alain Juppé, maire de Bordeaux, vient d'écrire au Premier ministre François Fillon afin d'attirer son attention sur les questions liées à la législation en vigueur en matière de publicité pour les boissons alcoolisées.

« J'évoque ici bien sûr les enjeux de notre filière vitivinicole, confrontée à une concurrence européenne et mondiale de plus en plus farouche et dont la capacité à communiquer sera décisive.

Il ne fait pas de doute que les impératifs incontestables de santé publique sont aujourd'hui admis par les professionnels de la filière, comme en témoigne leur engagement dans le cadre du programme européen vin pour la modération. En revanche, nous sommes aujourd'hui le seul pays producteur à ne pas inclure internet parmi les supports autorisés pour la communication de nos produits.

La publicité elle-même n'est pas définie et la jurisprudence la plus récente semble lui donner un champ très vaste, assimilant à un acte publicitaire la simple évocation du vin dans un article de presse. Cette situation amène les media à une véritable autocensure.

Il me paraît aujourd'hui nécessaire de régler au plus vite ces questions en prenant en compte le contexte concurrentiel dans lequel nos professionnels évoluent.

Rappelons que la filière viticole représente 144 000 exploitations - soit plus de 240 000 actifs – qui occupent près de 850 000 hectares, pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros dont 6.7 milliards à l'exportation...

Plus globalement, le vin joue un rôle prépondérant en matière d'aménagement du territoire, mais également dans l'image de la France, sa culture, son tourisme et sa qualité de vie.

Je vous remercie des éléments que vous serez en mesure de me communiquer sur la position de l'Etat dans ce délicat dossier. »

Contacts presse

Nicolas CORNE / Maryvonne FRUAUFF / Michèle WALTER-CANALES - Communication presse

n.corne@mairie-bordeaux.fr / m.fruauff@mairie-bordeaux.fr / m.walter@mairie-bordeaux.fr

Tel 05 56 10 20 46 - Fax 05 56 10 21 76

www.bordeaux.fr